



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

AVIS DE RELANCE D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DES CHAISES DE BUREAU A LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI (BRB).

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web www.brb.bi et le quotidien « Le Renouveau », relance un Avis d'Appel d'Offres National pour l'acquisition de **quatre-vingt-trois (83) chaises de bureau.**

Les spécifications techniques et le modèle de bordereau des prix sont respectivement détaillés dans les Parties II et III du DAO, dont ils font partie intégrante.

2. Allotissement

Le marché est présenté en lot unique constitué de **quatre-vingt-trois (83) chaises**, toutes destinées au siège de la BRB.

3. Financement

Le marché est financé sur les fonds de la Banque de la République du Burundi.

4. La monnaie de soumission et de règlement

Le montant de la soumission est entièrement libellé en Franc Burundi (BIF).

5. Garantie de bon fonctionnement et sa libération

Le soumissionnaire qui aura gagné le marché devra garantir le bon fonctionnement des équipements pendant une période minimum de douze (12) mois calendaires, comptés à partir de la réception provisoire.

L'Attributaire présentera à la Banque de la République du Burundi une garantie de bonne exécution sous forme de garantie bancaire d'un montant égal à 5% du montant total du Marché.

La garantie est libérée dans un délai d'un mois calendaire suivant la réception définitive des équipements, qui interviendra douze (12) mois après la réception provisoire.

g

6. Visite des échantillons

Une visite des échantillons des chaises à fournir sera organisée en vue de permettre aux soumissionnaires de mieux répondre aux exigences du Dossier d'appel d'Offres. Ladite visite des échantillons est prévue le jour d'achat du DAO.

7. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

8. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Dossier d'Appel d'Offres est constitué par les documents suivants :

- a) Le présent Avis d'Appel d'Offres ;
- b) Les spécifications techniques;
- c) Le bordereau des prix.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès la publication du présent avis d'appel d'offres, par tout soumissionnaire intéressé, auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2^{ème} étage, bureau n°2.37 ou n°2.27 BIS, Tél. (+257) 22 20 43 65 ou 22 20 40 98, sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs Burundi (**BIF 50 000**), au compte **n°7-75-759-09 intitulé « Récupérations diverses »** ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi dans ses livres.

10. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à deux millions de francs Burundi (**BIF 2 000 000**). La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché, et au soumissionnaire gagnant après l'exécution du

marché. Cependant, elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera.

11. Garantie de bon fonctionnement du mobilier

Le soumissionnaire gagnant devra aussi s'engager, à travers un contrat qui lui sera soumis après la notification du marché, à une garantie de bon fonctionnement du mobilier fourni pour une durée minimum de douze (12) mois calendaires, comptés à partir de la date de la réception provisoire.

Ladite garantie sera matérialisée par une retenue de cinq pourcent (5%) du montant total du marché et qui lui sera remise après présentation d'un procès-verbal de réception définitive dûment signé par les deux parties.

12. Contenu des offres

L'offre administrative et technique devra contenir les éléments suivants :

- a) Identification du soumissionnaire, son adresse précise et exacte et complète, (nom, Commune, Quartier, Email, numéro de téléphone etc.);
- b) Une lettre de soumission signée par le soumissionnaire et adressée à Monsieur le Gouverneur de la BRB ;
- c) Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- d) Une attestation de non-redevabilité encore valide, délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
- e) Le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- f) Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- g) La preuve d'achat du DAO ;
- h) Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves de bonne exécution à l'appui ;
- i) La garantie bancaire de soumission ;
- j) L'échantillon à présenter au moment du dépôt des offres ;
- k) Une attestation de capacité financière de cent millions de franc Burundi (BIF 100 000 000) ;
- l) Le délai de livraison précis à partir de la date de signature du contrat ;

N.B : L'absence ou la non validité de l'un des éléments énumérés ci-dessus constitue une cause de rejet d'office de l'offre.

L'offre financière devra contenir le bordereau de prix, Taxe sur la Valeur Ajoutée Comprise.



13. Présentation des offres

Les offres sont rédigées en français et accompagnées de différents documents exigés (voir point 10) seront envoyées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offre pour la fourniture des chaises de bureau à la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi

1, Avenue du Gouvernement

B.P. 705 Bujumbura

Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28

E-mail : brb@brb.bi

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions : « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.

14. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter dès la date d'ouverture des offres.

15. Dépôt et ouverture des offres

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque (5^{ème} étage) au plus tard le 24.04. **2024 à dix heures (10h00')**. Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres techniques aura lieu **le même jour à dix heures et trente minutes (10h30')** dans la salle des réunions du 4^{ème} étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

L'ouverture des offres financières sera faite uniquement pour les soumissionnaires dont les offres techniques auront satisfait aux critères administratifs et aux spécifications techniques.

16. Délai de livraison

Le soumissionnaire gagnant aura un délai de livraison de **quarante-cinq (45) jours calendaires** qui commenceront à courir dès la date de signature du contrat.

17. Modalités de paiement

- **Quatre-vingt-quinze pour cent (95%)** du montant total du marché sont payés après la demande formulée par l'attributaire du marché, sur laquelle il annexera un procès-verbal de réception provisoire dûment signé par les deux parties, attestant que la livraison de tout le matériel faisant objet du présent marché a été **conforme et complète**.

- **Les cinq pour cent (5%)** restant seront remis après l'expiration de la période de garantie de bon fonctionnement prévue au point 11 du présent DAO et sur présentation d'un procès-verbal de réception définitive.

Les paiements seront faits par virement bancaire sur présentation de la facture y relative au compte indiqué par le soumissionnaire gagnant.

18. Evaluation des offres

La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'évaluation de chacune des offres se fera en trois (3) étapes ci-après :

1. Conformité au Dossier d'appel d'offres et aux critères administratifs éliminatoires ;
2. Évaluation des offres techniques ;
Évaluation des offres financières qui seront faites sur base de l'évaluation des offres techniques.

Toute offre qui ne satisfait pas à 100% aux critères administratifs éliminatoires sera rejetée d'office.

La décision finale sera notifiée à chaque soumissionnaire concerné par écrit.

19. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre techniquement et financièrement la plus avantageuse.

20. Notification du marché

La notification de l'attribution du marché pourra être faite par courrier recommandé ou par tout autre moyen de transmission fiable et tout soumissionnaire sera informé, par écrit, de la suite réservée à son offre.

21. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Avis d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 9 du Dossier d'Appel d'Offres.

21. Droit applicable

Le présent marché est régi par la Droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site www.brb.bi.

Fait à Bujumbura, le ~~27~~²⁹ mars 2024.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Edouard Normand BIGENDAKO

Gouverneur.

